

## Seul le prononcé fait foi

**Message de M. Didier Berberat**

**Président de la CECAC**

**Dakar (Sénégal) - 3 et 4 octobre 2013**

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale et Cher Ami [S.E.M. Moustapha Niasse],

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Madame le Secrétaire général de l'Assemblée nationale [Madame Marie Joséphine Diallo],

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique,

Monsieur le Coordonnateur national pour le Sénégal au Réseau [Monsieur Samba Demba NDIAYE]

Chers invités [d'ONUSIDA, du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et du partenariat *Roll Back Malaria*],

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un très grand plaisir de me retrouver ici, à Dakar, pour la réunion annuelle du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida de l'APF ; réseau qui relève directement de la Commission que j'ai l'honneur de présider, soit la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (la « CECAC »).

Je tiens tout d'abord à remercier très chaleureusement le président de l'Assemblée nationale de la République du Sénégal et aussi président de la section sénégalaise de l'APF, S.E.M. Moustapha Niasse, qui nous a fait le grand honneur et le plaisir de nous inviter ici, chez vous, pour tenir cette rencontre annuelle.

Je désire également exprimer toute ma gratitude aux services administratifs du parlement sénégalais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé et pour les excellentes facilités mises à notre disposition. Je tiens en particulier à souligner l'appui constant de la secrétaire générale de l'Assemblée nationale, Madame Marie Joséphine Diallo, qui s'est engagée personnellement dans l'organisation et a mis son équipe de collaborateurs dévoués, attentifs et compétents au service de cet événement. Je suis heureux de pouvoir compter sur l'engagement constant des secrétaires généraux des parlements francophones au bénéfice de nos travaux parlementaires et me félicite d'ailleurs du rapprochement décidé entre l'ASGPF et l'APF lors de notre récente session annuelle à Abidjan.

L'accueil exceptionnel que vous nous réservez honore la traditionnelle « teranga » sénégalaise.

C'est un grand honneur que nous font aujourd'hui les élus sénégalais, ici présents, non seulement d'assister à l'ouverture de nos travaux mais aussi d'y participer en grand nombre. Nous vous en sommes reconnaissants. Cette marque de respect témoigne, j'en suis certain, de la volonté du Sénégal de s'inscrire durablement dans les principes qui guident l'action de notre Assemblée et, plus largement, du

mouvement francophone, en accordant à la question de la lutte contre le VIH toute l'attention qu'elle mérite.

D'ailleurs, votre pays se démarque déjà très positivement par sa détermination à lutter efficacement contre la pandémie puisque vous en avez fait une des priorités de votre politique de santé publique.

Vous faites déjà figure d'exemple. Très tôt, le Sénégal a su mettre en place des campagnes de prévention qui ont porté leurs fruits, le taux de prévalence du VIH s'avérant remarquablement faible dans le pays. Soulignons par ailleurs qu'en 2013, le Sénégal a été le premier pays d'Afrique, avec le Congo, à apporter une contribution financière à l'ONUSIDA. Ce geste, à mes yeux, s'inscrit en droite ligne avec l'ambitieuse *Feuille de route sur la responsabilité partagée* et la solidarité mondiale que les États membres de l'Union africaine ont adoptée, à l'été 2012.

En février 2010, le Sénégal adoptait, à l'unanimité, une loi qui protège les personnes vivant avec le VIH en leur évitant la stigmatisation.

Au chapitre des contributions bénéfiques de votre pays à la lutte contre le VIH, qu'il me soit permis de mentionner aussi que le précédent coordonnateur des questions VIH-sida auprès de la CECAC émanait de la section sénégalaise de l'APF. Au cours des trois années où il a animé et dirigé le Réseau, le Dr Omar N'Doye a fait preuve de leadership, d'esprit d'équipe et de capacités de plaidoyer hors du commun. Son mandat a pris fin en juillet 2012 mais qu'il soit ici remercié pour son travail et son engagement sans faille. Il a vraiment bien représenté votre pays.

Un an après le départ de votre compatriote, la région Afrique lui a désigné un remplaçant au cours de la session annuelle de l'APF, en juillet à Abidjan, en la personne du Dr Jacques Mokako, député de la République démocratique du Congo, que je salue ici. Je me réjouis déjà de pouvoir compter sur sa perspective unique et sur les idées qu'il entend mettre en avant pour poursuivre l'action bien entamée par l'APF et son prédécesseur et peut-être même l'entraîner vers de nouveaux sommets.

Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida est un maillon important dans cette lutte qui nécessite l'engagement de tous : ministères de la Santé, systèmes de santé nationaux, chercheurs, bailleurs de fonds et, bien entendu, les parlementaires. Ce n'est que par la mise en commun de nos efforts et par la force de notre réseau que nous pouvons espérer un jour vaincre ce fléau.

Il est important d'y mettre tous les efforts. C'est ce que nous nous emploierons à faire, résolument, aujourd'hui et demain en ces lieux mêmes.

Je vous remercie.